

Edito Lien 94



Chère lectrice, cher lecteur,

En début d'année 2018, l'ATHA se montre toujours active au sein de nos Entreprises La Poste et Orange dès qu'une opportunité s'offre à elle. Ainsi, l'année 2017 fut riche en réunions diverses, Forums, Colloques. Les dossiers personnels soulevant des problématiques juridiques ou managériales furent nombreux et pas toujours simples à résoudre. Il en découle que notre Association a toujours sa raison d'être qui tend à devenir prégnante dans le contexte actuel.

Le présent numéro 94 est consacré en parti à l'accord handicap nouvellement signé chez Orange. La politique relative à l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap est réaffirmée et s'y ajoute aussi le volet consacré à la lutte contre les discriminations. L'accord signé par tous les partenaires sociaux et agréé par la DIRECCTE d'Ile de France se veut ambitieux avec notamment des objectifs de recrutement revus à la hausse.

L'accord 2015-2017 de La Poste quant à lui, est prorogé par avenant pour 2018. De ce fait, le nouvel accord ne sera signé qu'en 2019.

Malgré ce nouvel accord et cette prorogation, il reste encore beaucoup de travail pour notre Association notamment au niveau de la sensibilisation au handicap. Cette sensibilisation permet de « vivre comme si nous étions en situation de handicap ». Mais, c'est très insuffisant pour réaliser ce que recouvre le handicap avec un grand H. C'est pourquoi, il semble primordial de considérer la place accordée aux situations de handicap dans les interactions sociales existantes dans nos entreprises réciproques. En réalité, l'inclusion ou la non inclusion découle simplement de ces interactions pouvant se révéler d'une extrême fragilité.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Françoise FOURNIER, Présidente de l'ATHA